



Septembre 1983

Numéro 3

### Mot du Président.

Les appels à votre participation commencent à porter fruit. Dans ce numéro, en effet, vous pourrez lire des articles de deux collaborateurs: un sur le huart et un autre sur les effets de la pollution par les fosses septiques.

Parmi vous, il y a quantité de bonnes plumes et beaucoup de bonnes idées. Il y a peut-être aussi des interrogations. Faites-nous part des unes et des autres. Qui sait, il y a peut-être quelqu'un qui attend que vous posiez votre question. Il y en a très certainement qui attendent cette suggestion, cette bonne idée que vous mijotez depuis quelque temps. Je vous réserve une place dans le prochain numéro ?

L'été tire à sa fin. Ah! nous allons en parler longtemps de cet été-là. On n'en voit pas souvent des pareils au Québec! Nous avons pu en profiter "à plein." Ç'a donc été agréable! Mais il y a une autre chose qu'il m'est aussi agréable de souligner. C'est qu'à travers nos activités je perçois nettement le souci de protéger notre environnement. Cette préoccupation, qui s'exprime de bien des manières nous tient à coeur et nous encourage. Au nom de tous, je vous dis BRAVO et MERCI.

## LE NOM DU BULLETIN

Nous avons reçu une suggestion pour le nom du Bulletin. Rosemond a suggéré Le Nénuphar. Merci à Rosemond. C'est joli. L'exécutif a quand même opté, après considération, pour son appellation actuelle qu'il trouve plus appropriée aux lieux et à l'objectif fondamental poursuivi: être la voix de tous à tous.

## PROGRAMME DE REGENERATION DES RIVES

Nous avons fait la demande officielle de participation à ce programme. Nous avons aussi désigné mlle Véronique Caron responsable de son application. Bientôt, vous serez appelés à dire si vous désirez ou vous prévaloir des avantages du programme et ce que vous prévoyez faire ou commander en ce sens pour le printemps prochain.

Je vous invite donc, dès à présent, à examiner les recommandations de l'étude pour votre propriété. Les plants et les graines seront alors commandées <sup>pour ceux</sup> qui se seront dits prêts à faire quelque chose. M. Paul-Emile Gamache a bien voulu accepter d'en prendre livraison le printemps venu et d'en assurer la distribution selon les commandes reçues et selon un plan que nous lui fournirons.

## L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES

La distribution de cet article est rendue possible grâce aux bons offices de Guy Wagner. Vous ferez très certainement le lien de cet écrit avec notre programme de régénération des rives. En plus d'être très captivant, l'article donne plus d'une leçon.

## LE HUART (oiseau de solitude et de tranquillité)

Qui parmi nous n'a jamais remarqué le huart à collier, ce splendide oiseau du Lac Jally. Son chant évocatif nous fait quelque peu frissonner en nous rappelant que la nature est près de nous.

Le huart à collier est le plus commun des huarts. De taille assez considérable, on le reconnaît à son collier blanc incomplet sur le cou. Il a le bec et la tête noirs; le dos tacheté de blanc sur fond noir forme un damier. Ces caractéristiques valent autant pour la femelle que pour le mâle en plumage d'été.

Cet oiseau aquatique est doué merveilleusement par la nage et la plongée. Il demeure rarement plus d'une minute sous l'eau. Certaines observations ont prouvé qu'il peut y rester trois minutes ou plus.

Le huart adulte vit sur les lacs d'eau douce et quelques rivières calmes, du dégel au gel des eaux. C'est à la fonte des galces, au mois de mai que les huarts choisissent un lac pour la nidification. Celui-ci devra être calme, poissonneux et devra posséder un minimum de végétation aquatique. Son encadrement forestier sera de préférence constitué de conifères. Généralement, un seul couple de huarts fréquente le même lac. Mais il peut y en avoir deux ou même plusieurs.

C'est en juin que la construction du nid a lieu. Composé d'un amas de matières végétales en décomposition, il sera habituellement situé sur une pointe de terre ou sur une île. La femelle pond deux oeufs bruns ou olive tachetés de noir ou de brun. L'incubation est exécuté par les deux parents et dure vingt-quatre jours.

Les poissons constituent l'aliment de base des huarts. Les plus petits sont avalés sous l'eau et les plus gros, amenés à la surface pour être mangés. Mollusques, crustacés, grenouilles et plantes aquatiques constituent également une partie du régime alimentaire. Il est à noter que le huart ne mange que les poissons les plus communs et ayant une faible valeur économique.

La chasse du huart à collier est interdite par une loi fédérale visant à sa protection et sa conservation.

De plus en plus la villégiature autour des lacs éloigne progressivement cet oiseau qui habite les endroits peu fréquentés ou mieux, déserts. Le nid étant si proche de l'eau que les vagues des canots à moteur peuvent les détruire ainsi que les oeufs qu'ils contiennent.

Il serait donc normal pour les villégiateurs et les sportifs d'aider à leur conservation en ne troublant pas pendant <sup>les</sup> la période de nidification.

Eric Wagner et Josée Roy.

#### Références:

Robbins, Bruun, Zim et Singer, Guide des oiseaux d'Amérique du Nord, éditions Marcel Broquet, Québec, 1980, p. 18

Service canadien de la faune, Le huart, La faune de l'arrière pays, Ottawa, 1973, 5 pages.

W. Earl Godfreu, Encyclopédie des oiseaux du Québec, Editions de l'Homme, Montréal, 1972, pp. 25 à 30.

EN FAISANT LE TOUR DU LAC

Vous avez peut-être fait le tour du Lac en pédalo, en canot ou en chaloupe cet été? Vous avez dû remarquer que plusieurs propriétaires avaient déjà commencé à laisser se renaturaliser leur rive.

Un embarcadère s'est fait moins visible. Des arbres ont été plantés...

En votre nom, je félicite les auteurs de ces gestes. Ce sont des initiatives heureuses que j'avais promis de signaler.

Je vois déjà des chalets ombragés et revalorisés par des arbres soigneusement plantés, une eau plus claire et plus propre.

Je vous invite vous aussi à faire ce tour.

En plus d'être un exercice des meilleurs pour la santé, vous y découvrirez des choses fort intéressantes.

v. c.

---

Faudrait que je parle à l'association

de - - - - .

de - - - - .

de - - - - .

*Les plantes aquatiques sont essentielles à la vie d'un lac. Toutefois il arrive souvent, sur le périmètre des lacs colonisés, qu'elles prolifèrent de façon excessive témoignant ainsi de toutes sortes de problèmes, dont le plus sérieux est l'accélération du vieillissement du lac.*

*Les plantes aquatiques prolifèrent de façon excessive lorsque les eaux d'un lac sont surfertilisées par les éléments nutritifs provenant des eaux d'égout ou du lessivage du sol forestier.*

*Pour prévenir la surfertilisation, il n'y a qu'une seule véritable solution : guérir le mal à sa source, c'est-à-dire enrayer la pollution et l'érosion.*

.....

Tony LeSauteur

EXTRAIT D'UNE BROCHURE DU MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT.



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction de l'aménagement  
des lacs et cours d'eau

Montréal, le 22 août 1983

Monsieur Victor Caron  
Association pour la protection  
de l'environnement du lac Jally  
1480 Laurin  
Québec, Qué.  
GIP 1T6

OBJET: Lac Jally

DOSSIER: Montminy  
(Montmagny-l'Islet)

Cher monsieur,

Monsieur Michel Morissette de nos services à Québec nous a transmis copies des "Echos du lac Jally" pour notre information. Nous savons combien d'énergie et de temps doivent être consacrés à la rédaction de ce type de bulletin d'information. Nous ne sommes cependant pas surpris connaissant depuis longtemps le dynamisme et l'initiative de votre groupement.

Vous trouverez ci-inclus la brochure "Technique de régénération des rives", la dernière de nos parutions, au cas où elle ne serait pas déjà dans vos dossiers.

Nous espérons que les opérations-régénération du lac Jally auront le même succès que toutes les autres démarches entreprises par l'association pour la protection du lac.

Notre collaboration vous est acquise dans ce domaine mais le meilleur atout du lac demeure l'enthousiasme de ceux qui le fréquentent. Ne lâchez pas!

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

C'est moi  
qui ai souligné  
V.C.

Monique Robillard

MR/lb

## LES FOSSES SEPTIQUES

Propriétaires riverains du Lac Jally, nous connaissons la classification de notre fosse septique. Nous connaissons donc ses possibilités de pollution bactériologique.

Une récente analyse de l'eau, aux affluents, a révélé que le degré de bactéries coliformes avait progressé. C'est regrettable.

Personne n'aimerait, j'en suis sûr, que la baignade devienne interdite, que la santé des villégiateurs soit en danger, que nos propriétés perdent de la valeur à cause d'un lac de moins en moins attrayant. Ce qui est arrivé à d'autres lacs peut arriver au nôtre. On se dira: "On aurait dû " Il sera alors trop tard. C'est un danger et très réel. Et beaucoup plus proche qu'on pense, si non ne prend pas sans tarder les mesures correctives qui nous ont été recommandées, il y a maintenant trois ans.

Il est vrai que ce n'est pas très intéressant et que c'est aussi assez coûteux. Mais le coût de la dégradation du Lac va être encore bien plus élevé car il va affecter beaucoup de monde pendant des années. Y pensons-nous assez?

